Direction régionale

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE – NORD-DU-QUÉBEC

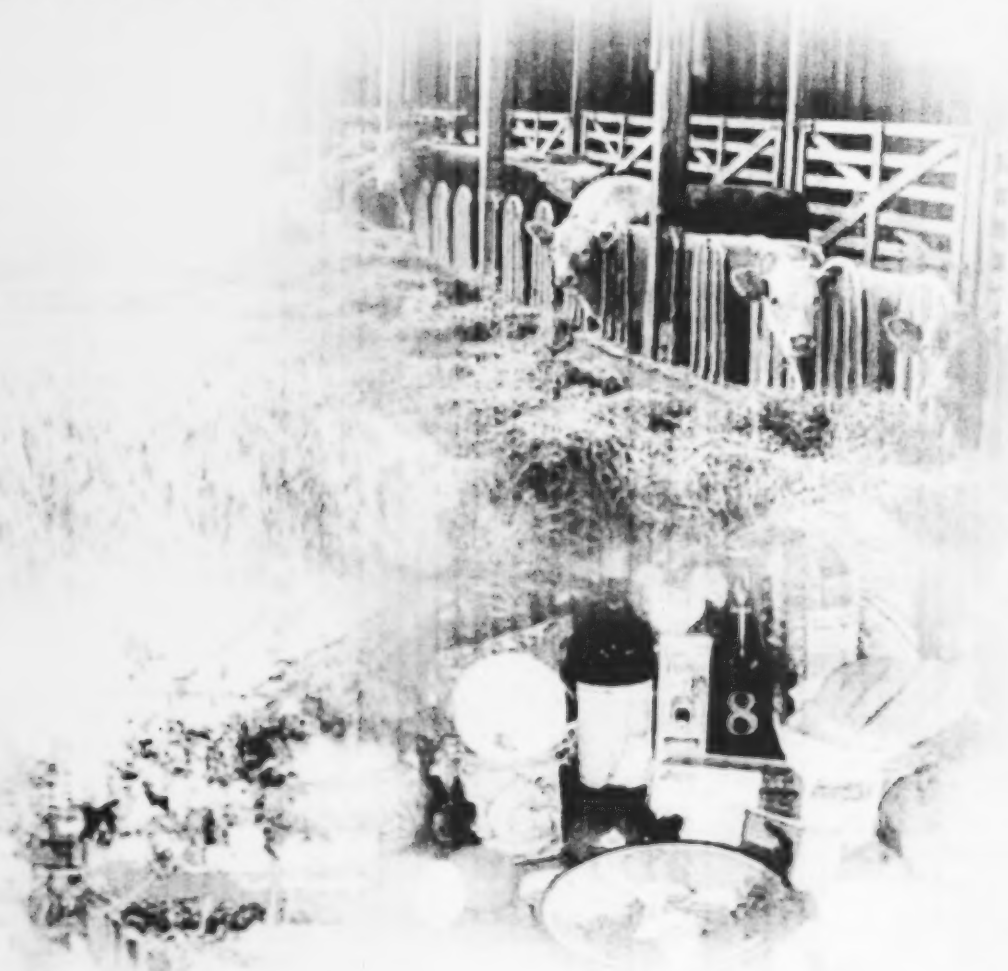

Québec

RAPPORT ANNUEL 2002-2003

Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue—
Nord-du-Québec

Agriculture, Pêcheries et Alimentation
Québec

TABLE DES MATIÈRES

Message de la directrice régionale 2

Portrait du territoire de la région de l'Abitibi-Témiscamingue—Nord-du-Québec

Introduction 3
Conclusion 9

Présentation de la Direction régionale et des Centres de services agricoles

Mission 10
Vision 10
Ressources humaines 10
Services offerts 13

Résultats obtenus au regard des quatre priorités du plan stratégique de la Direction générale des affaires régionales

Priorité 1 : soutien à la gestion durable des ressources 16
Priorité 2 : soutien à l'adaptation des entreprises agricoles 21
Priorité 3 : soutien au développement et à la croissance du secteur agricole et agroalimentaire 28
Priorité 4 : modernisation du cadre de gestion 37

Faits saillants 38

Soutien financier 39

MESSAGE DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel 2002-2003 de l'équipe de la Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue—Nord-du-Québec.

L'ensemble des membres de l'équipe a principalement concentré ses efforts sur les trois grandes priorités que sont le Soutien à la gestion durable des ressources, le Soutien à l'adaptation des entreprises agricoles ainsi que le Soutien au développement et à la croissance du secteur agricole et agroalimentaire.

D'autres dossiers relatifs aux mandats du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et particulièrement celui de la Modernisation de l'administration publique, ont aussi requis des efforts des conseillères et conseillers de l'équipe ainsi que du personnel de soutien administratif.

Je vous invite à prendre connaissance de ces réalisations, effectuées avec le souci de rendre à la clientèle des services de grande qualité.

Line Charland
Directrice régionale

PORTRAIT DU TERRITOIRE DE LA RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE— NORD-DU-QUÉBEC

INTRODUCTION

L'ensemble de la région représente le plus vaste territoire administratif du Québec (55 %). À l'inverse, ce territoire ne possède qu'une faible superficie en zone agricole : 10 % pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue (08) et 0,03 % pour la région du Nord-du-Québec (10).

Malgré l'importance économique en chiffre absolu du secteur bioalimentaire de la région, le PIB bioalimentaire équivalant à environ 300 M$, celui-ci ne représente que 2 à 3 % du PIB bioalimentaire québécois.

Les secteurs agroalimentaire et bioalimentaire constituent des piliers importants dans le développement socioéconomique de notre région. Relativement à cette dernière, de belles perspectives d'avenir sont envisagées par tous les intervenants du milieu qui prévoient la rendre prospère à tous les niveaux.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (RÉGION 08)

a) La situation géographique

L'Abitibi-Témiscamingue est située à l'extrémité ouest de la province de Québec, entre le 46e parallèle au sud et le 49e parallèle au nord. Elle couvre une superficie de plus de 64 226 km^2.

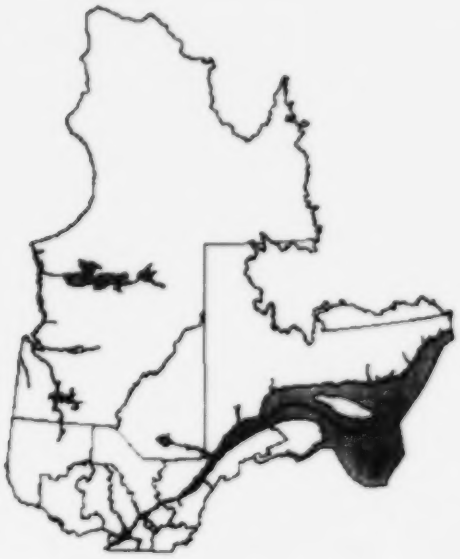

b) Le climat

La région de l'Abitibi-Témiscamingue est caractérisée par un climat continental froid et moyennement humide. Sa position latitudinale et *altitudinale* de même que son éloignement des grandes nappes d'eau tempérées lui confèrent un climat changeant, aux amplitudes thermiques annuelles et journalières fortes ainsi qu'aux précipitations fréquentes et irrégulières.

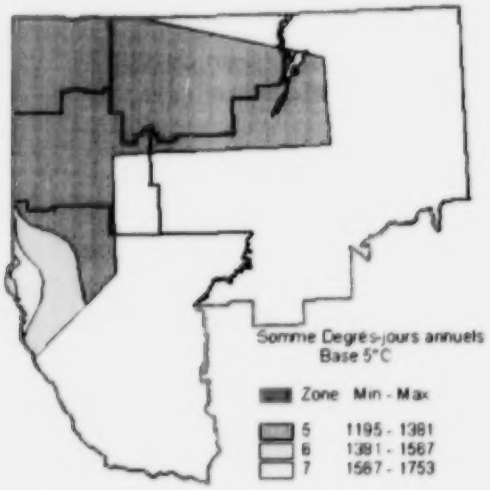

c) Le sol

L'enclave argileuse du Québec et de l'Ontario constitue une zone de quelque 122 000 km² à l'intérieur du Bouclier canadien. L'argile qui s'est déposée lentement au fond du lac glaciaire Barlow-Ojibway a formé des dépôts en couches annuelles, ou varves, plus ou moins épaisses.

On estime à environ 5,5 millions d'hectares l'importance de cette réserve au Québec, dont environ 2,5 millions seraient cultivables. Quand on pense qu'il y a 2,1 millions d'hectares cultivés présentement sur la totalité du territoire québécois, on comprend vite qu'il s'agit d'une des plus grandes réserves de sols arables non seulement au Canada mais aussi en Amérique du Nord.

Au sud du 49e parallèle, on estime à environ 1 million d'hectares la partie de cette réserve qui serait cultivable. Environ 500 000 hectares de cette superficie seraient à proximité des bassins agricoles déjà en exploitation.

d) L'aspect socioéconomique

La population totale de la région de l'Abitibi-Témiscamingue est estimée à 156 619 personnes en 1998, représentant ainsi 2,1 % de la population du Québec. Elle est répartie de façon décroissante dans 5 MRC :

- Vallée-de-l'Or;
- Rouyn-Noranda;
- Abitibi;
- Abitibi-Ouest;
- Témiscamingue.

Une bonne part de cette population (45 %) demeure en milieu rural.

En Abitibi-Témiscamingue comme ailleurs en province, l'agriculture et l'agroalimentaire contribuent de façon significative à la vie communautaire, sociale et économique par la production d'aliments, la création d'emplois et l'occupation du territoire.

Quelque 11 512 emplois de la région proviennent du secteur bioalimentaire et constituent environ 17 % des emplois totaux de notre région par rapport à 13 % pour l'ensemble du Québec.

En 2001, les recettes agricoles en provenance du marché sont de l'ordre de 83 M$. Pour ce qui est des livraisons manufacturières dans la transformation bioalimentaire, elles se chiffrent à 124 M$. Les ventes au détail des aliments et des boissons s'élèvent à 365 M$ tandis que les recettes provenant de la restauration atteignent 193 M$.

Il ressort de tout ceci que le PIB bioalimentaire de la région, en 2001, est de l'ordre de 264 M$. Il représente 7 % du PIB total régional (3 826 M$) et 1,7 % du PIB bioalimentaire provincial (15 281 M$) qui, à son tour, équivaut à 8 % du PIB total provincial (200 570 M$). Toujours en 2001, moins de 3 % des fermes du Québec se localisent en région. Elles occupent une superficie d'environ 200 000 hectares.

e) La production

Sur un total de 785 entreprises agricoles en région, 81 % se concentrent en productions animales. Évidemment, la production bovine représente la principale production pour 43 % des entreprises, et la production laitière, pour 26 %. Depuis quelques années, la production ovine (7 % des entreprises) s'est développée et on a assisté à un accroissement constant du cheptel, qui a atteint 11 438 brebis

en 2001. Pour l'instant, c'est la production porcine qui connaît un certain essor malgré toute la polémique l'entourant. Comme dans d'autres régions, quelques entreprises se spécialisent dans des productions dites marginales, comme les ratites, les cervidés, les sangliers, les chèvres, etc. Bien qu'elles ne comptent pas un nombre important d'entreprises, elles ajoutent une note de diversification à notre production régionale.

Comme la région est majoritairement orientée vers les productions animales telles que bovine et laitière, la plupart de nos champs cultivés sont dans la catégorie *prairie ou pâturage*. Ils représentent plus de 80 % des terres cultivées. Outre les plantes fourragères, les céréales constituent l'autre espèce végétale la plus cultivée en région. On la retrouve sur environ 18 % des surfaces ensemencées.

En Abitibi-Témiscamingue, il n'y a pas de véritable tradition horticole. C'est un secteur en plein développement et il existe quelques noyaux plus ou moins récents en productions serricole, légumière, fruitière et ornementale. D'autre part, la culture de la pomme de terre est plus ancienne et mieux établie. La transformation, quant à elle, se développe de plus en plus et permet d'ajouter une valeur supplémentaire aux produits régionaux et d'atteindre de nouveaux marchés.

f) Les problématiques

Comme toutes les autres régions du Québec, l'Abitibi-Témiscamingue n'a pas été épargnée par l'effet mondial de la globalisation des marchés. La concentration des entreprises, ayant pour but de mieux faire face à la concurrence mondiale, a eu comme effet direct ou indirect le démantèlement des petites entreprises, le dépeuplement du milieu rural, etc. On force ainsi les intervenants agricoles à prendre un temps de réflexion afin de trouver des solutions pour revitaliser le milieu rural. Ceci peut se faire par l'introduction de nouvelles productions qui peuvent occuper le territoire tout en étant viables et qui visent un marché de créneaux ou des marchés différents de ceux dans lesquels se spécialisent les concurrents. D'autres solutions sont envisageables également (transformation alimentaire), mais il faut les étudier et en évaluer les impacts et la faisabilité.

L'actualité des derniers temps a fait ressortir de façon très évidente la responsabilité du milieu agricole de se préoccuper de la protection de l'environnement. Sans chercher à savoir si l'agriculture en est la seule responsable, des efforts ont été consentis afin de pratiquer une agriculture soucieuse d'un bon environnement. Ces derniers sont remarquables en ce qui a trait à la production bovine. Des mesures de protection sont également prévues dans le processus de révision des schémas d'aménagement des MRC.

Comme d'autres régions périphériques où le phénomène de dévitalisation est très présent, le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue est un lieu de compétition pour une utilisation des terres en friche à des fins de reboisement. Cette problématique est très particulière puisque la sylviculture est une pratique agricole, selon la *Loi sur la protection du territoire agricole*. Il est à noter également que la superficie occupée par les fermes, présentement, ne couvre que 3 % du territoire alors que le zonage agricole est de l'ordre de 10 %. À cet effet, il est de notre devoir de redoubler de prudence afin de bien protéger cette superficie si durement acquise au cours des années.

La jeunesse de la région entraîne des éléments positifs et négatifs pour le développement agroalimentaire. Par exemple, en ce qui concerne la dégradation des sols, elle fait en sorte que

90 % de nos sols sont en bonne santé et possèdent un fort potentiel pour le développement du secteur de l'agriculture biologique. Par contre, cette jeunesse entraîne également moins d'investissements en capitaux par les générations antérieures, ce qui implique des démarrages d'entreprises plus difficiles.

Une autre inquiétude ressentie par le monde agricole se situe à l'échelle planétaire. Il s'agit du réchauffement climatique. Pour notre région, cette problématique est moins dramatique puisque nous possédons beaucoup d'eau et une des plus grandes réserves de sols arables en Amérique du Nord. Cette réserve est constituée principalement d'argile lourde, dont la productivité serait grandement accrue avec un bon drainage. Par contre, un drainage souterrain conventionnel dans ce type d'argile est très dispendieux. Il faut donc songer à des solutions de rechange.

g) Les réalisations

Il est reconnu que la région bénéficie d'une expertise dans la culture des plantes fourragères. Pour ne citer que quelques exemples, nous n'avons qu'à penser à la mise au point et au développement de la technologie de l'ensilage en silo-meule, à l'intérêt constant pour la qualité des fourrages, illustré par la mise en place de l'opération *date de coupe*, suivie du fameux *club des 34*, et, enfin, à l'organisation du *Symposium international sur l'ensilage d'herbe*. Cet intérêt ne s'est pas estompé, car, maintenant, nous nous concentrons sur la conservation de la qualité des ensilages lors de la période d'entreposage ainsi que sur l'efficacité des chantiers de récolte.

Afin de valoriser notre ressource-sol, nous avons dû pallier à deux contraintes majeures, soit l'acidité et le drainage. Comme la valeur de nos terres est peu élevée, il devient difficile de justifier économiquement de fortes applications de chaux et l'usage du drainage souterrain conventionnel. La région s'est donc tournée vers des solutions de rechange, telles que l'utilisation de la cendre de bois comme amendement et le drainage-taupe dans des sols à forte concentration en argile.

La région a toujours su miser sur la recherche et le transfert technologique pour voir au développement de l'agriculture grâce, notamment, aux échanges avec le Nord-Est ontarien et à la présence de personnes-ressources sur le terrain. La ténacité des intervenants dans ce domaine a donc mené à la création, en 1985, du *Conseil de recherche en agriculture et en agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue*. Celui-ci a contribué à la réalisation d'une quinzaine de projets effectués sur les fermes de la région et représentant une valeur globale de plus de 2 M$. Dans la même foulée, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), de 1997 à 2002, a inclus le développement du secteur agroalimentaire dans son plan quinquennal. Il en a résulté, en juin 1997, la création de l'*Unité de recherche et de développement en agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue* (URDAAT). Tout dernièrement, à la suite d'un long travail de concertation et de planification stratégique, nous avons assisté à la signature d'une entente spécifique en agroalimentaire, qui permettra des investissements de 2,33 M$ sur une période de 5 ans. Dans le cadre de cette entente, entre autres, la somme de 1,75 M$, sera investie dans la création d'une équipe de recherche qui travaillera à l'élaboration et à la mise au point d'un bœuf de créneau dont la principale caractéristique sera reliée à l'alimentation à base de fourrage de qualité contenant des éléments bénéfiques pour la santé. Le projet bœuf de créneau, lorsque l'on y inclut la participation de tous les partenaires, nécessite des investissements globaux d'au-delà de 8,75 M$.

Depuis l'avènement malheureux qui s'est produit à Walkerton (Ontario) en mai 2000, la population en général a été sensibilisée à tout ce qui touche l'agroenvironnement. Comme notre région est spécialisée dans la production bovine, le dépôt, en 1999, du *Guide des bonnes pratiques agroenvironnementales pour la gestion des fumiers des bovins de boucherie* a pris une importance primordiale. Qu'il soit adopté le plus rapidement possible par les entreprises régionales est un objectif dont l'échéance est en mode accéléré. À cet effet, un réseau de fermes (5 actuellement en région) a été mis en place afin que nous puissions recueillir et analyser différentes données technico-économiques qui aideront nos entreprises à faire un choix éclairé entre une vingtaine de scénarios différents et adaptés aux réalités de cette production.

NORD-DU-QUÉBEC (RÉGION 10)

Le Nord-du-Québec est la plus grande région administrative de la province. En effet, il couvre 852 771 km², donc 50 % de la superficie totale du Québec. Malgré cet immense territoire, l'agriculture y est pratiquement absente et se concentre dans la partie la plus au sud de la région, c'est-à-dire dans le secteur de Villebois, Val-Paradis et Beaucanton, au nord de la MRC d'Abitibi-Ouest, ainsi que dans le secteur de Chibougamau, à l'ouest de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Sept entreprises agricoles y sont présentes et cultivent des céréales, des fourrages, des bleuets et des pommes de terre sur une superficie d'environ 850 hectares. Parmi les productions animales, seul le bœuf de boucherie y est produit, comptant un total d'environ 200 têtes.

Une dynamique entre le ministère des Régions, les intervenants du MAPAQ et d'autres ministères est bien établie par le biais d'une conférence administrative régionale. Différents projets y sont discutés et pourront éventuellement voir le jour. On y parle de l'élevage et de l'abattage de caribous, de cultures souterraines dans d'anciennes galeries de mines, de serriculture, etc. Donc, la région du Nord-du-Québec n'est pas un secteur que l'on doit négliger et il y a assurément un potentiel intéressant à développer en travaillant de concert avec les gens du milieu.

CONCLUSION

L'eau, le sol et le climat de l'Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec présentent un potentiel qui n'attend qu'à être développé. Les défis qui sont à relever sont surtout de nature humaine. On pourrait qualifier ce vaste territoire associé à des ressources humaines peu nombreuses de *colosse aux pieds d'argile*, mais il n'en tient qu'à nous de faire changer les choses et de mettre tout en œuvre pour développer ce coin de pays au-delà des espérances de nos pionniers.

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION RÉGIONALE ET DES CENTRES DE SERVICES AGRICOLES

MISSION

La mission de la Direction générale des affaires régionales (DGAR) est de contribuer à l'accroissement de la compétitivité des entreprises agricoles et agroalimentaires ainsi qu'à la pérennité de son agriculture régionale par le soutien aux entreprises, par l'appui au milieu socioéconomique et par la mise en valeur des ressources biophysiques.

VISION

La DGAR est une grande équipe riche en expériences et en expertises qui, en alliance avec les forces du milieu, est engagée à faire de l'agriculture et de l'agroalimentaire un levier majeur de développement et de croissance dans toutes les régions du Québec.

RESSOURCES HUMAINES

Direction régionale
180, boulevard Rideau, local 2.01, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9
Téléphone : (819) 763-3287
Télécopieur : (819) 763-3359

- Line Charland, agronome, directrice régionale
- André Langlois, agronome, conseiller régional en développement et aménagement du territoire
- Aline Laroche, agente de bureau
- Jacques L. LeBlanc, directeur régional adjoint
- Nicole Pouliot, agronome, conseillère régionale en productions animales
- Marie Provost, agronome, conseillère régionale en horticulture
- Mario Quevillon, ingénieur-agronome, conseiller régional en génie rural
- Angèle Roy, agente de secrétariat
- Line Secours, agente de secrétariat
- Vang Sophasath, agronome, conseiller régional en grandes cultures
- Félix Théberge, technicien agricole, conseiller régional en transformation, commercialisation et marketing
- Rollande Turmel, agente de secrétariat
- Moëz Sellami, agronome, conseiller régional en transformation, commercialisation et marketing
- Joëlle Gaudet, technicienne en administration

Centre de services de Rouyn-Noranda
180, boulevard Rideau, local 2.01 J9X 1N9
Téléphone : (819) 763-3287
Télécopieur : (819) 763-3359

- Pierre De Grâce, agronome, responsable administratif et conseiller en productions animales et végétales
- Roger Fournier, technicien agricole, conseiller en productions animales et végétales
- Céline Racicot, technicienne agricole, PATBQ

Centre de services d'Amos
261, 1re Avenue Ouest, 1er étage J9T 1V1
Téléphone : (819) 444-5477
Télécopieur : (819) 444-5947

- Marie-Marthe Dorval, agente de secrétariat
- Gérard Dupras, technicien en génie rural
- Charles Kettler, agronome, responsable administratif et conseiller agricole
- Jean Lalancette, technicien agricole, PATBQ
- Danielle Larouche, agente de secrétariat, PATBQ
- Monique Lord, agente de bureau
- Christian Michaud, technicien agricole, conseiller en productions végétales
- Rodrigue Roy, technicien agricole, conseiller en productions animales

Centre de services de La Sarre
77, 2e Rue Est J9Z 3G8
Téléphone : (819) 339-7595
Télécopieur : (819) 339-7581

- Denis Alain, technicien agricole, conseiller en productions végétales
- Mario Alain, agronome, conseiller en productions animales
- Francine Gagnon, agente de secrétariat
- Josée Labbé, technicienne agricole, PATBQ
- Marguerite Houle, agente de bureau
- Anne-Marie Ouellet, agronome, prêt de services à l'URDAAT, transfert technologique en plantes fourragères
- Robert Robitaille, agronome, conseiller régional en agriculture biologique et en conservation des ressources

Centre de services de Ville-Marie
1C, rue Notre-Dame Nord J9V 1W6
Téléphone : (819) 629-6214
Télécopieur : (819) 629-6256

- Yves Déry, agronome, responsable administratif, conseiller en productions végétales
- Richard Dessureault, agronome, conseiller en productions animales
- Gilberte Foisy, agente de secrétariat, PATBQ
- Denise Jolette, technicienne agricole, conseillère en génie rural
- Janelle Lefebvre, agente de secrétariat
- Sylvie Lupien, technicienne agricole, PATBQ
- Gaétane Marcoux, agente de secrétariat
- Louise Melançon, technicienne agricole, conseillère en productions animales et végétales
- Alain Sarrazin, ingénieur-agronome, conseiller régional en génie rural
- Fanny Tremblay, conseillère régionale en transformation et marketing

Le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire

SUJET	CLIENTÈLE	SERVICES OFFERTS
Orientation du développement	Les organismes du milieu (tables de concertation, MRC, CRDAT, SADC, CLD...)	• Soutien à la planification stratégique • Statistiques, analyses régionales, cartes géomatiques et profils régionaux
Soutien à l'entrepreneuriat	Les personnes désirant démarrer une entreprise agricole ou agroalimentaire, les entreprises agricoles ou agroalimentaires en démarrage ou vivant des changements majeurs	a) Soutien à la planification • Expertise technique pour la préparation de plans d'affaires • Soutien technique aux groupes de relève • Organisation de sessions de transfert de ferme • Accompagnement des promoteurs de projets de transformation alimentaire dans la recherche d'occasions d'affaires b) Soutien à la mise en œuvre (pour une courte durée lors de la réalisation du changement projeté) • Recommandations techniques dans les productions suivantes : bœuf, mouton, chèvre, canola, plantes fourragères et autres productions prometteuses pour la région • Références à des sources d'expertises externes pour des besoins spécifiques • Soutien en marketing et transformation
Protection des intérêts agricoles et agroalimentaires	Les organismes du milieu	• Avis sur les schémas d'aménagement des MRC, sur les plans de développement régional et sur les projets en zone agricole (ex. : le reboisement)
Promotion de l'agriculture et de l'agroalimentaire	Les organismes du milieu, les entreprises agricoles et les associations de productrices et de producteurs	• Soutien aux projets visant la promotion de l'agriculture et de l'agroalimentaire • Soutien au concours de l'*Ordre du mérite agricole*

L'adaptation des entreprises agricoles

SUJET	CLIENTÈLE	SERVICES OFFERTS
Accès à l'information technico-économique	Toutes les entreprises agricoles et tous les regroupements d'entreprises	• Information générale sur les différentes productions • Démonstrations, conférences et vidéoconférences • Soutien d'experts-conseils pour les regroupements d'entreprises • Suivi génétique en productions bovine et ovine
Innovation et transfert technologique	Toutes les entreprises agricoles	• Participation à la mise au point technique en partenariat avec des organismes de recherche et transfert technologique pour des projets prometteurs et ciblant une problématique régionale • Démonstrations et conférences pour vulgariser les résultats des travaux de recherche et de vigie
Conservation des ressources et protection de l'environnement	Toutes les entreprises agricoles et tous les clubs agroenvironnementaux	• Conseils en drainage (parcellaire, drainage-taupe et tranchées filtrantes) • Accès au laboratoire de diagnostic pour identification d'insectes, de mauvaises herbes et de maladies des végétaux • Information sur la protection et la conservation des ressources • Information et conseils sur le *Guide des bonnes pratiques agroenvironnementales en production bovine*
Résolution de problématiques ciblées	Toutes les entreprises agricoles et tous les organismes concernés	• Conseils et soutien à la mise en place de solutions, au regard de problématiques ciblées qui varient en fonction des types de productions, du climat, des sols, de l'étendue du territoire et d'autres facteurs

Maintien du leadership du MAPAQ et développement de nouveaux services-conseils

Le MAPAQ reconnaît que les services-conseils sont essentiels au développement et à la croissance du secteur agricole. Il entend maintenir sa présence et son leadership dans ce domaine. En plus, le MAPAQ continuera de soutenir les services-conseils offerts par des groupes, tels que les syndicats de gestion agricole, les clubs d'encadrement technique, les clubs agroenvironnementaux, les centres multiservices d'établissement en agriculture et les groupes de relève et de jeunes ruraux. Il maintiendra également son appui à la douzaine de centres d'expertise qu'il a contribué à mettre sur pied, notamment le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec, le Centre d'expertise en production ovine du Québec, le Centre de développement du porc du Québec et l'Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale.

Également, le MAPAQ a conclu une entente avec l'Union des producteurs agricoles (UPA) en vue de réaliser un partenariat sur le développement de nouveaux services-conseils. Ce partenariat a pour but de permettre au MAPAQ et à l'UPA de travailler conjointement à développer de nouveaux services-conseils prioritaires, à les implanter et à les administrer ensemble sur une base régionale. Enfin, le MAPAQ travaillera d'une façon particulière à l'harmonisation et à la complémentarité des services offerts à l'échelle régionale et provinciale.

RÉSULTATS OBTENUS AU REGARD DES QUATRE PRIORITÉS DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES RÉGIONALES

PRIORITÉ 1 : SOUTIEN À LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES

Au cours de l'année 2002-2003, les principales réalisations en la matière ont été la mise en œuvre, pour une troisième année consécutive, d'actions relatives aux orientations prioritaires pour la région dans le cadre du plan d'action conjoint MAPAQ-UPA-clubs agroenvironnementaux et, pour une deuxième année, d'actions dans le cadre du plan de communication conjoint MAPAQ-UPA en agroenvironnement.

a) Orientations prioritaires

Les orientations prioritaires de la région sont :

- Rendre conforme au règlement l'entreposage des fumiers dans les entreprises de bovins de boucherie de 100 unités animales et plus;
- Rendre conforme au règlement, selon l'échéancier prévu, l'entreposage des fumiers dans les autres productions animales (principalement la production laitière);
- Donner le soutien nécessaire pour que les entreprises agricoles ciblées par la réglementation puissent se doter d'un plan agroenvironnemental de fertilisation selon l'échéancier prévu;
- Favoriser une meilleure conservation des sols agricoles (diminution des risques de compaction et meilleure efficacité des engrais organiques et minéraux) de la région en augmentant les superficies drainées;
- Déterminer les facteurs qui limitent l'utilisation des produits *chaulants* en région pour mettre en place des actions visant à stopper l'acidification des sols;
- Favoriser une meilleure protection des berges en empêchant l'accès des animaux aux cours d'eau;
- Favoriser l'utilisation de rampes d'épandage des lisiers pour limiter les émissions d'odeurs.

b) Actions réalisées au regard des orientations prioritaires

Pour chacune des orientations retenues, des cibles à atteindre pour 2002-2003 ont été mises à jour en fonction des changements dans le statut et la taille des entreprises; des actions visant à atteindre ces cibles ont été mises en œuvre par le MAPAQ, l'UPA et les clubs-conseils en agroenvironnement. Pour la plupart des orientations, une aide financière, des conseils techniques, des activités d'information et de sensibilisation ont été offerts afin de soutenir les entreprises ayant des travaux à réaliser.

Par exemple, dans le cas de la gestion des fumiers en production bovine, nous avons assisté 82 entreprises. Notre intervention a consisté à accompagner les entreprises qui ont à se conformer aux règlements à l'aide de divers outils (chiffrier de comparaison technico-économique des 18 scénarios, croquis, dossiers agronomiques, etc.). Pour 28 des 82 entreprises rencontrées, un dossier agronomique a été complété. Pour 25 de ces 28 entreprises, le soutien comprenait des recommandations concernant l'aménagement de sites d'élevage et la gestion des animaux sur ces sites dans le respect de l'environnement. L'obtention de ce dossier agronomique leur permettra de demander un certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement du Québec (MENV) et d'effectuer les travaux d'aménagement l'an prochain. Pour 11 autres entreprises, le soutien a consisté à leur fournir une aide financière dans le cadre du programme Prime-Vert pour leur permettre d'aménager leur site d'élevage conformément aux recommandations faites en 2001-2002. Pour les 43 autres entreprises, la réalisation des dossiers agronomiques et des recommandations relatives aux sites d'élevage a été entreprise en 2002-2003 et pourra être complétée dans la prochaine année.

De plus, un comité conjoint MAPAQ-UPA en agroenvironnement, en collaboration avec les autorités provinciales concernées, a travaillé dans le but d'identifier des solutions de rechange pour bonifier le *Guide des bonnes pratiques*, d'étudier les impacts technico-économiques de ces solutions de rechange et de les promouvoir auprès des producteurs. Les travaux du comité ont aussi permis de continuer le suivi d'un réseau régional d'essai, de démonstration et de prise de données des cinq solutions les plus prometteuses. Le MAPAQ a réalisé pour ce comité une étude d'impact du nouveau REA (Règlement sur les exploitations agricoles) sur la mise en conformité.

Un groupe d'échange MAPAQ, MENV et Financière agricole a été mis en place pour convenir d'un plan d'action conjoint afin d'atteindre les objectifs du REA en termes d'entreposage des fumiers pour les entreprises de bœuf de boucherie.

Dans le cas de la gestion des fumiers sur les autres entreprises d'élevage (lait, mouton, chèvre, porc, bison), 41 de ces dernières ont été soutenues : 12 l'ont été dans le cadre du programme Prime-Vert, 29 pour la réalisation de dossiers agronomiques, dont 19 ont été complétés en 2002-2003. Dans le cas des plans agroenvironnementaux de fertilisation (PAEF), une liste des différents intervenants offrant le service technique de réalisation des PAEF a été mise à jour. Dans le cas du drainage, un programme d'accélération, en plus de l'aide au drainage du programme régional, a été réalisé, ce qui a permis d'améliorer 1 535 hectares de plus en 2002-2003.

En ce qui a trait au chaulage, un réseau de trois sites d'essai de la chaux mis en place en 2001-2002 a été suivi pour vérifier les paramètres technico-économiques de la rentabilité de son utilisation en sol argileux lourd sur des prairies. Suite aux apports de chaux, un premier rapport d'étape a été rédigé après une première année de culture.

calibration de l'épandage de la chaux

En ce qui concerne le retrait des animaux des cours d'eau, 29 entreprises ont été soutenues techniquement et financièrement par l'intermédiaire du nouveau volet 10 du programme Prime-Vert. L'aide leur a permis d'installer 60 km de clôtures et des aires d'abreuvement nécessaires pour les animaux qui n'avaient plus accès aux cours d'eau.

Diverses interventions ont permis d'aider les entreprises agricoles à utiliser la lutte intégrée : entre autres, la création d'un réseau régional de dépistage de la légionnaire uniponctuée et la diffusion d'avertissements au moment des infestations, la mise en place d'un autre réseau de dépistage de la fausse teigne des crucifères dans la culture du canola, la participation à une enquête du CEROM sur la fusariose de l'épi dans les céréales, l'essai d'un système GPS pour aider à diminuer l'utilisation des pesticides et des engrais et le réglage de trois pulvérisateurs.

Le tableau suivant présente les activités d'information auxquelles le MAPAQ a participé en 2002-2003 pour aider les entreprises agricoles à cheminer dans le domaine de la gestion durable des ressources. Un total de 10 activités de démonstration, de conférences, de visites et de lettres d'information ont permis d'atteindre directement 202 participants, représentant 140 entreprises agricoles.

Tableau 1. Activités de l'année 2002-2003 en agroenvironnement

Activités auxquelles le MAPAQ a participé	Date de réalisation	Nombre de participants
Tournée d'information sur le *Guide des bonnes pratiques agroenvironnementales pour la gestion des fumiers de bovins de boucherie*	9 avril 2002 10 avril 2002 11 avril 2002	33 43 36
Envoi d'une lettre d'information aux entreprises laitières dont la possibilité d'accéder au programme Prime-Vert arrive à échéance en 2002-2003	7 mai 2002	40
Émissions radiophoniques sur la réglementation environnementale et sur les interventions du MAPAQ, dont Prime-Vert, en appui aux entreprises agricoles	4 juin 2002 15 janvier 2003 19 février 2003	Témis-camingue
Démonstration au champ d'une débroussailleuse pour défricher en conservant la matière organique en surface	12 septembre 2002	7
Visite d'une aire d'alimentation couverte pour bovins de boucherie	28 janvier 2003	18
Rencontre avec le conseil d'administration de la Fédération régionale de l'UPA et des présidents de secteurs sur les interventions du MAPAQ en agroenvironnement	21 février 2003	25
Total		**202**

c) Actions réalisées au regard du plan de communication

Le plan de communication en agroenvironnement vise à valoriser l'image environnementale de l'agriculture en Abitibi-Témiscamingue et à faire connaître les actions du secteur agricole en agroenvironnement. Les actions réalisées dans le cadre du plan de communication sont décrites au tableau 2.

Tableau 2. Activités réalisées en 2002-2003 dans le cadre du plan de communication en agroenvironnement

Activités	Objectifs
Dans le cadre du colloque intitulé *Faisons le point* et portant sur les enjeux de la production porcine, conférence sur le portrait de la production porcine en région et conférence sur le portrait agroenvironnemental de la région et sur l'impact agroenvironnemental du développement de la production porcine	Démontrer qu'il y a une place pour le développement de la production porcine en région sans que celui-ci ne détériore le portrait agroenvironnemental
Soutien technique à l'équipe qui représente le MAPAQ lors des audiences publiques du BAPE sur la production porcine	Démontrer qu'il y a une place pour le développement de la production porcine en région sans que celui-ci ne détériore le portrait agroenvironnemental
Émission diffusée sur les ondes de Radio-Canada et portant sur la protection des cours d'eau	Dans le cadre d'une émission matinale du réseau local de Radio-Canada, sensibiliser le public au travail du MAPAQ relativement à la problématique de l'abreuvement des animaux aux cours d'eau et à l'avantage d'améliorer la gestion des pâturages

d) Résultats atteints

En fin d'année 2002-2003, un bilan des objectifs réalisés a été effectué. Les cibles annuelles ont été presque atteintes ou dépassées dans les cas du drainage et des berges clôturées. Elles ont été atteintes à 60 % et plus dans les cas de la mise en conformité de l'entreposage des fumiers autres que celui du bovin de boucherie, des PAEF et des sites de démonstration d'aire d'abreuvement. Il y a cependant un manque à gagner important en ce qui a trait à l'entreposage du fumier de bovin de boucherie et à l'achat des rampes d'épandage à lisier. Les objectifs fixés pour la mise en conformité de l'entreposage des fumiers n'ont pas été atteints parce que le changement de la réglementation environnementale au 15 juin 2002 a retardé les échéances et entraîné plusieurs reports de projets. En ce qui concerne les rampes d'épandage, des problèmes techniques rendent difficile l'utilisation de tels équipements pour l'épandage de lisiers contenant de la paille ou du foin.

Tableau 3. Atteinte des cibles en matière de soutien à la gestion durable des ressources

Objectif	2000-2001		2000-2002		2000-2003		
	Cible	Résultat	Cible	Résultat	Cible	Résultat	
Entreposage du fumier de bovin de boucherie	5	10	25	21	75	33 (44 %)	Entreprises conformes
Entreposage du fumier d'autres productions	5	19	24	36	77	48 (62 %)	Entreprises conformes
PAEF	12	86	245	145	359	220 (61 %)	Entreprises détenant un PAEF
Drainage	1 275	2 200	4 290	4 290	6 490	5 825 (90 %)	Ha améliorés
Chaulage	Aucune cible pour le moment						
Sites de démonstration d'abreuvement	0	2	3	3	5	3 (60 %)	Nombre de sites
Cours d'eau clôturés					11	29 (273 %)	Entreprises participant à Prime-Vert, volet 10
Rampes d'épandage de lisier	0	0	3	4	8	4 (50 %)	Nombre de rampes possédées par les entreprises

Pour l'année 2002-2003, les secteurs prioritaires suivants ont été retenus en ce qui a trait au transfert technologique :

- production bovine;
- production ovine;
- production céréalière;
- production fourragère.

L'équipe des conseillères et des conseillers de la région a consacré plus de 5 840 heures en innovation et transfert technologique, ce qui représente 17,8 % du temps. Chacun des secteurs prioritaires avait des technologies privilégiées pour lesquelles un nombre d'entreprises était ciblé. Le nombre d'entreprises qui ont effectivement adopté ces technologies a été comptabilisé. Les paragraphes suivants dressent les résultats obtenus pour chaque technologie retenue en 2002-2003.

Production bovine

1. Implantation de l'utilisation des pâturages en rotation avec un bon approvisionnement en eau, prioritairement les entreprises de plus de 100 vaches. En 2002-2003, 15 entreprises ont adopté la rotation des pâturages et 14 ont assuré un bon approvisionnement en eau. Ceci représente plus de 100 % du nombre d'entreprises ciblées pour cette année et en moyenne 74 % pour la période de 2000 à 2003.

2. Implantation de mangeoires qui permettent de diminuer le gaspillage de fourrage, prioritairement chez les entreprises de plus de 40 vaches. Cette année, 9 nouvelles entreprises ont adopté cette technologie, ce qui porte le nombre à 33 pour la période de 2000 à 2003. Ceci représente 73 % du nombre total d'entreprises ciblées.

3. Réalisation d'une étude technico-économique afin d'évaluer l'utilisation de l'ensilage de maïs en engraissement de bovins. En 2002-2003, il y a eu cueillette de données chez les 4 entreprises ciblées et rédaction d'un rapport préliminaire.

4. Amélioration de la régie du troupeau par le *Programme d'analyse des troupeaux de boucherie du Québec* (PATBQ) :

   - En 2002-2003, seulement 4 entreprises ont fait une pesée des vaches, soit pour le suivi de la régie, soit pour connaître le ratio du poids du veau au sevrage par rapport au poids de la vache. Le contrôle du poids des vaches est difficile à implanter auprès des entreprises; seulement 34 % en moyenne des entreprises ciblées pour la période de 2000 à 2003 ont fait cette opération.

   - Un total de 26 entreprises sur les 35 ciblées (74 %) ont réalisé un suivi en post-sevrage des veaux pour la période de 2000 à 2003.

- L'ensemble des entreprises ciblées en 2002-2003 ont fourni leurs données dès le sevrage fait. Pour la période de 2000 à 2003, un total de 42 entreprises, représentant 70 % des entreprises ciblées, ont répondu à cet objectif.

- Cette année, 3 nouvelles entreprises ont adhéré à la version supervisée du PATBQ. Pour la période de 2000 à 2003, on compte un total de 7 entreprises. Ceci représente plus de 100 % des entreprises ciblées.

- Cette année, il n'y a pas eu de collaboration pour le testage de la refonte du PATBQ auprès des entreprises ni pour la cueillette de données spécifiques relatives au suivi du réseau de fermes en agroenvironnement. Cette collaboration n'a finalement pas été demandée pour ces deux projets, elle se fera au cours de la prochaine année.

- Plus de 100 % des entreprises ciblées (40) ont réalisé le transfert de données d'identification permanente à Agri-Traçabilité Québec par l'intermédiaire du PATBQ. Au total, 53 entreprises ont ainsi adhéré à ce mode de transfert de données.

- En 2002-2003, un total de 33 entreprises ont demandé des vérifications de conformité à la génétique supérieure pour des taureaux. Ceci représente 83 % du nombre ciblé. Toutes les demandes reçues ont été traitées.

5. Pour le projet *bœuf de créneau*, il y a eu des rencontres en 2002-2003 avec les différents intervenants dans le but d'élaborer un calendrier d'activités en recherche et en transfert technologique. L'établissement d'une stratégie d'intervention pour sensibiliser les entreprises aux possibilités des nouveaux marchés doit être finalisé.

   Cette année encore, les productrices et producteurs de bovins de boucherie étaient très préoccupés par la mise en conformité agroenvironnementale. Nous avons eu l'occasion de les sensibiliser aux technologies privilégiées en 2002-2003 en même temps que nous avons effectué des interventions en agroenvironnement, par exemple pour la rotation des pâturages et pour l'approvisionnement en eau.

Production ovine

1. Implantation de l'utilisation de pâturages en rotation avec un bon approvisionnement en eau, prioritairement pour les entreprises de plus de 250 brebis. En 2002-2003, aucune nouvelle entreprise n'a adhéré à cette technologie. Pour la période de 2000 à 2003, on compte un total de 7 entreprises sur les 12 ciblées, donc 58 % qui l'ont adoptée. L'orientation de certaines entreprises a été plutôt d'éviter les pâturages.

2. Réalisation d'une étude technico-économique afin d'évaluer l'utilisation de l'ensilage de maïs chez les agneaux lourds. En 2002-2003, une cueillette de données a été réalisée dans une seule entreprise, ce qui donne un cumul de 2 cueillettes de données pour la période de 2000 à 2003. Un rapport préliminaire a été rédigé.

3. Implantation du projet de gestion. Nous avions planifié collaborer avec 3 entreprises au projet de gestion technico-économique des entreprises ovines. Nous n'avons collaboré avec aucune entreprise en 2002-2003.

4. Collaboration au projet d'identification permanente. Quelques rencontres se sont tenues en 2002-2003, mais aucune entreprise n'a été impliquée dans ce projet par l'intermédiaire de nos interventions. Ce projet reste toujours à définir.

Production céréalière

1. Introduction de GPS au pulvérisateur sur une entreprise en grandes cultures. Cet objectif a été atteint.

2. Cueillette des données techniques et de celles du rendement au champ pour la culture de maïs-ensilage. En 2002-2003, la cueillette chez 10 entreprises était planifiée mais aucune n'a été faite. Cet objectif n'a pas été atteint, car un projet semblable a été réalisé en parallèle par un producteur.

3. Essai des cultivars de maïs-ensilage : cette année, 17 entreprises étaient ciblées et elles ont toutes participé.

4. Documentation des zones propices à la culture de maïs-grain au Témiscamingue en collaboration avec New-Liskeard (pour 10 hybrides) chez 3 entreprises. Cet objectif a été atteint.

Production fourragère

1. Cueillette de données pour des projets de recherche et transfert technologique sur l'ensilage des fourrages conservés en balles rondes et sur l'ensilage de balles rondes avec films plastiques étirables. Pour ces projets, un total de 20 entreprises étaient ciblées, mais ce sont 15 entreprises qui ont été l'objet de cette cueillette.

2. Collaboration à l'investigation des problèmes de conservation référés. En 2002-2003, 10 entreprises nous ont été référées pour certains problèmes de conservation et leurs demandes ont toutes été traitées.

Plusieurs activités se sont tenues en cours d'année afin de favoriser l'adoption des technologies par les entreprises agricoles et pour maintenir un dynamisme dans le milieu. Voici les différents événements réalisés en 2002-2003 :

a) Journées de démonstration

Une journée de démonstration des projets d'innovation technologique aux entreprises en production bovine s'est tenue le 11 avril 2002 dans le secteur de La Sarre. Quarante-deux participants, dont 18 provenant d'entreprises agricoles, étaient présents. Les gens ont pu assister à la démonstration d'une balance installée sur le chargeur frontal d'un tracteur. La démonstration d'une cage de contention hydraulique, d'une tour d'observation des vêlages et d'un séchoir à veaux a aussi été réalisée. Ces démonstrations ont pour but d'améliorer l'efficacité et la productivité des entreprises bovines.

Une autre journée s'est déroulée le 16 septembre 2002, en partenariat avec un producteur, pour une visite de parcelle de maïs-ensilage. Vingt-trois participants, dont 18 provenant d'entreprises agricoles, y ont pris part. Cette activité a eu lieu à Saint-Eugène-de-Guigues.

Une autre activité de démonstration a été organisée avec la relève agricole. Elle portait sur le calibrage d'un semoir. Cette activité a eu lieu à Amos et 6 personnes provenant d'entreprises agricoles y ont participé.

On a aussi procédé à la démonstration de production de blé pour consommation humaine à Vassan, le 12 septembre 2002. Cinq personnes provenant du milieu agricole ont participé à cette activité.

b) Soirées d'information traitant des pâturages et de la réduction de la pollution diffuse

Trois soirées ont respectivement été organisées à Saint-Bruno-de-Guigues, à La Sarre et à Amos. Un total de 48 personnes, dont 41 provenant d'entreprises agricoles, ont participé à l'une ou l'autre de ces soirées. À cette occasion, les gens ont pu entendre les conférences intitulées *Une bonne planification peut doubler le rendement de vos pacages* et *Réduire la pollution diffuse par le retrait des animaux des cours d'eau*. Ces dernières ont été préparées et présentées par nos conseillers. Aussi, un producteur de bovins de boucherie a témoigné des avantages d'une bonne régie des pâturages.

c) Colloque régional en production laitière

Cet événement s'est tenu le 4 avril 2002. Cent deux participants, dont 69 provenant d'entreprises agricoles, y ont assisté. Cette activité était organisée conjointement avec d'autres organismes membres de la table filière lait de l'Abitibi-Témiscamingue. Elle se voulait un moyen de renforcer cette production en offrant la possibilité de faire le point et d'en apprendre davantage sur des sujets d'actualité.

d) Colloque en production bovine

Ce colloque, auquel participaient 142 personnes, dont 72 provenant d'entreprises agricoles, s'est tenu le 6 mars 2003. C'est sous le thème *Prospérer à l'intérieur de « veaux » clôtures* que s'est déroulée cette journée organisée par un comité formé de divers partenaires. Le *Méritas* régional du PATBQ, organisé dans le cadre de cet événement, a honoré 9 entreprises de la région. De plus, une conférence sur le portrait de la production bovine a été préparée et présentée par la conseillère régionale en productions animales.

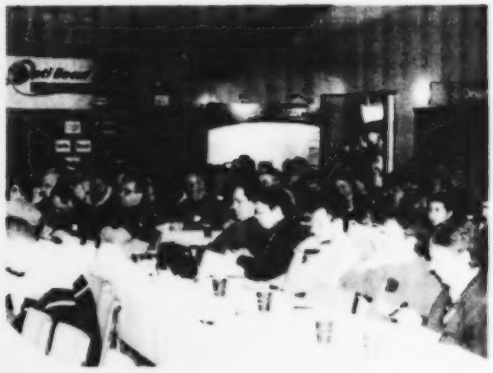

e) Voyages de producteurs en provenance des autres régions

Nous avons collaboré à l'organisation de deux voyages de producteurs de bovins de boucherie en région. Un groupe d'environ 15 personnes du secteur de Mont-Laurier était en région les 6 et 7 avril 2002. Un autre groupe, formé de quelque 55 personnes provenant du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, était en région les 14 et 15 novembre 2002. Ces gens sont venus constater le fonctionnement de nos entreprises bovines.

f) Communications écrites

Deux résumés d'articles scientifiques ont paru en octobre et en décembre 2002 dans le journal *À La Page*. Un article a aussi été rédigé dans le cadre de la chronique du Conseil québécois des plantes fourragères dans *La Terre de chez-nous* en juin 2002. De plus, un écrit sur l'historique de la production laitière au Témiscamingue a été présenté lors du *Bal des agriculteurs* le 24 novembre 2002.

g) Journée ovine

Une journée d'information pour les entreprises ovines du Témiscamingue a été tenue le 9 octobre 2002. Un total de 12 personnes, dont 10 provenant d'entreprises ovines, ont participé à cette activité qui comportait des conférences et offrait des informations sur la production biologique.

h) Émissions radiophoniques à CKVM (Ville-Marie)

Avec divers partenaires, nous avons participé à la diffusion d'émissions radiophoniques traitant de sujets agroalimentaires. Ce sont des émissions mensuelles d'une durée de 10 minutes.

i) Journée en grandes cultures

Le 24 février 2003, une présentation a été réalisée auprès du Syndicat des producteurs de cultures commerciales de l'Abitibi-Témiscamingue. Les sujets présentés traitaient de la météo agricole, des résultats du projet maïs-grain et des statistiques sur les productions céréalières. Un total de 17 entreprises, dont 12 provenant d'entreprises agricoles, étaient présentes à cette journée.

j) Journée de formation

Une journée de formation a été organisée pour les producteurs de cucurbitacées le 8 avril 2002. Quatre participants, dont 2 provenant d'entreprises agricoles, y ont assisté.

k) Projets d'innovation technologique

Contrôle et gestion de la reproduction en production bovine. Ce projet, qui a débuté en 2002-2003, est fait en partenariat avec l'Unité de recherche en développement agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue (URDAAT) et les entreprises inscrites au PATBQ. Ce projet consiste à vérifier les résultats d'un protocole de synchronisation des chaleurs ayant une manipulation de moins que celui proposé par le Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ). La participation de 10 entreprises est ciblée pour ce projet qui se poursuivra en 2003-2004.

Évaluation des pertes à la mangeoire. Ce projet s'est poursuivi en 2002-2003. Des cueillettes de données ont été effectuées pour certains types de mangeoires utilisées dans les entreprises bovines. La compilation et la diffusion des données sont prévues en 2003-2004.

Introduction d'un nouveau salon de traite pour brebis laitières. Ce projet consistait à introduire un nouveau système de salon de traite en provenance d'Australie. L'aménagement s'est réalisé en 2002-2003 et une démonstration est prévue en 2003-2004.

Projet de réduction des butyreux dans le lait des fromageries et le foin à l'aide de l'acide propionique. La cueillette de données a été réalisée en 2002-2003 et la rédaction du rapport est prévue pour 2003-2004.

Projet de culture de lin en Abitibi-Ouest. L'essai a été réalisé en 2002-2003 et un rapport sera produit en 2003-2004.

Essai de mangeoires préfabriquées pour les bouvillons. La cueillette de données a été réalisée en 2002-2003. Une démonstration est prévue pour 2003-2004.

Imite-rapace pour faire fuir les oiseaux prédateurs. La mesure de l'efficacité de cet appareil a été effectuée en 2002-2003. L'analyse des résultats et une démonstration sont prévues pour 2003-2004.

Contrôle des parasites chez les ovins en production biologique. Il s'agit d'un projet provincial auquel la région a collaboré en 2002-2003. Ce projet, qui consiste à vérifier, entre autres, des produits biologiques pour le contrôle des parasites se poursuit en 2003-2004.

Culture des artichauts sur paillis de plastique. La production ainsi que la compilation des données ont été réalisées à l'été 2002. Le rapport sera produit lors de la prochaine année.

Zones propices à la culture du maïs-grain au Témiscamingue. La cueillette de données a été réalisée et une démonstration des résultats obtenus a été effectuée le 24 février 2003. Le rapport final sera produit sous peu. Ce projet se poursuivra en 2003-2004.

Évaluation des taux d'azote dans le sol en post-levée des céréales, du maïs, des pommes de terre ou du canola à l'aide de chlorophyle-mètre. L'évaluation et le rapport sont produits. Les résultats ont été présentés le 12 novembre 2002.

l) Conférences

En plus des conférences préparées et présentées pour les activités régionales, une autre a été présentée lors des journées bovines du Bas-Saint-Laurent. Cette conférence, intitulée *Pour ne pas s'embourber dans l'expansion... une bonne planification*, a été présentée les 8 et 9 novembre dans cette région.

La direction régionale du MAPAQ a soutenu financièrement plusieurs projets d'innovation décrits ci-dessus. Cette aide a été possible grâce au programme *d'Appui du développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire* en région. Lors de l'année financière 2002-2003, 17 projets ont reçu une aide financière totalisant une somme de plus de 67 000 $.

a) La transformation

- Un levier pour la transformation agroalimentaire

L'année 2002-2003 a été fructueuse sur les plans des investissements et de la création d'emplois dans le secteur de la transformation agroalimentaire en Abitibi-Témiscamingue. En effet, les contributions financières de l'ordre de 425 071 $ du MAPAQ, par l'intermédiaire du programme *Appui à la diversification et à la transformation de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans les régions-ressources et dans les territoires ciblés – Volet transformation*, ont entraîné des investissements totaux de l'ordre de 4 194 622 $, la création de 34 nouveaux emplois et la consolidation de huit emplois dans huit entreprises de la région.

- Transformation des viandes

Les contributions financières de l'ordre de 300 000 $ du MAPAQ, par l'intermédiaire du programme *Appui à la diversification et à la transformation de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans les régions-ressources et dans les territoires ciblés – Volet modernisation des abattoirs*, ont permis de consolider 40 emplois. La subvention accordée à l'entreprise Viandes Abitémis inc., située dans la municipalité de Fugèreville, lui a permis de se conformer à l'évolution des normes fédérales et d'implanter un programme d'assurance de la qualité basé sur l'approche HACCP (analyse des risques et maîtrise des points critiques).

Le MAPAQ a également soutenu financièrement l'entreprise Viandes Lorraine inc. afin que celle-ci puisse se conformer à l'évolution de la réglementation HACCP et conserver son accréditation ainsi que pour aider l'entreprise à préparer son projet de transformation de viandes de porc. La modernisation de l'abattoir Viandes Lorraine inc. va permettre d'approvisionner en viande de porc l'usine Oronor, qui démarrera à l'automne 2003 et qui produira un jambon cru haut de gamme, le *Prosciutto Excellente Tradizione Del Friuli*. Ce projet de plus de 22 millions de dollars favorisera la création de 84 emplois directs dans les secteurs de l'abattage et de la transformation ainsi que de 266 emplois indirects.

- Transformation de boissons alcoolisées

Le MAPAQ a participé financièrement à la relance de la Brasserie Belgh Brasse. Le promoteur, qui possède une excellente expertise dans le domaine brassicole, s'est donné comme mission la fabrication, l'embouteillage et la commercialisation de la bière haut de gamme de grande consommation.

Le choix d'implanter l'entreprise à Amos lui confère une position stratégique, car la région dispose d'une eau douce d'une qualité exceptionnelle qui est considérée comme l'une des meilleures au monde. Cette eau sera un élément distinctif de la composition des bières de la Brasserie Belgh Brasse. Ce projet est important pour le développement économique de la région puisque, d'une part, il pourra maximiser l'utilisation de matières premières produites régionalement et, d'autre part, au démarrage des opérations, la Brasserie Belgh Brasse emploiera 16 personnes, dont sept à la

production, trois au service de la commercialisation, quatre au service de la distribution régionale et deux à l'administration.

L'entreprise artisanale Ferme Nord-Vie de Saint-Bruno-de-Guigues, qui fait la production de vin, de liqueur et de mistelle à base de fraises, a aussi reçu une aide financière du MAPAQ afin de réaliser son projet *Transformation de la fraise en produit vinifié*.

- Transformation de produits biologiques

Le MAPAQ a contribué, avec une subvention de 50 000 $, au démarrage de l'entreprise Bioétik, qui, avec son produit *Équibar*, s'est spécialisée dans la production de barres certifiées biologiques par l'organisme Garantie Bio-Écocert. Actuellement, Bioétik compte huit employés à temps plein et deux à temps partiel.

Les promoteurs soutiennent la transformation et la valorisation des produits agricoles biologiques en région. *Équibar*, que l'on retrouve en cinq saveurs, est distribuée partout au Canada dans les marchés d'alimentation, les boutiques d'alimentation naturelle, quelques pharmacies et quelques centres sportifs. Ce marché est en forte croissance et le nombre de consommateurs de produits biologiques est en augmentation.

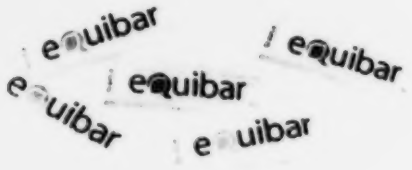

Nous avons également soutenu financièrement la Coopérative biologique de l'Abitibi afin qu'elle poursuive le développement de son projet de meunerie biologique. L'appui que nous avons fourni en 2001 a permis d'enclencher la première phase du projet en augmentant la production de céréales biologiques, en réalisant la construction d'une porcherie biologique de type naisseur-finisseur de 100 truies à Lamorandière et en mettant en opération une meunerie biologique d'une capacité de deux tonnes métriques par heure à Barraute. La porcherie et la meunerie ont obtenu en 2002 la certification biologique de l'organisme Garantie Bio-Écocert. Cette année, la subvention du MAPAQ vise à aider la Coopérative biologique de l'Abitibi dans la diminution des coûts de production de moulée, à minimiser les risques sanitaires et à permettre une meilleure durabilité des bâtiments.

- Boulangerie, pâtisserie et pâtes alimentaires

Notre contribution financière a aidé l'entreprise La Boîte à Lunch dans l'expansion de son projet de fabrication de collations santé comprenant des produits de boulangerie. En effet, l'achat de nouveaux équipements a permis à cette entreprise d'augmenter sa production et d'agrandir son territoire de vente. Au début de ses opérations en mai 2002, La Boîte à Lunch vendait dix sortes de galettes, et ce, principalement dans la région de Rouyn-Noranda. Présentement, La Boîte à Lunch offre un assortiment de galettes de 15 saveurs, trois desserts ainsi que dix sortes de muffins, en plus des pâtes à biscuits congelées. La propriétaire est en négociation avec un distributeur de la région de Montréal.

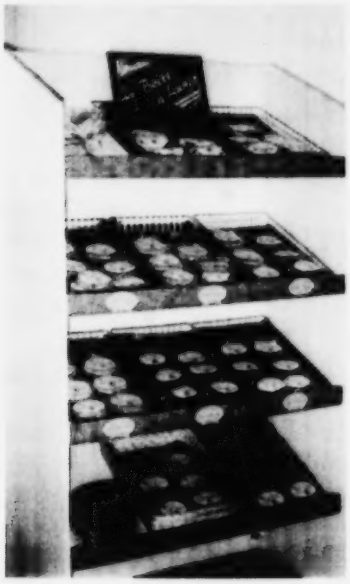

Nous avons assisté financièrement le démarrage d'une boulangerie-pâtisserie de type artisanal à Rouyn-Noranda. Lors de la 5e édition du Concours québécois en entrepreneurship niveau Rouyn-Noranda, la boulangerie Le St-Honoré a gagné le prix de création d'entreprise dans la catégorie commerce.

- Produits laitiers

Nous avons continué à assister financièrement l'entreprise La Ferme au Village pour la réalisation de travaux d'agrandissement et l'achat d'équipement. Cette expansion a permis aux promoteurs d'augmenter leur chiffre d'affaires respectivement de 198 000 à 361 000 $ en 2001 et 2002. Le nombre d'employés à temps plein est passé de deux à cinq.

b) La commercialisation et la promotion des produits régionaux

- Agente de commercialisation

L'UPA et le MAPAQ ont renouvelé l'entente concernant l'embauche conjointe d'une agente de commercialisation. La contribution financière du MAPAQ relative à l'embauche de l'agente de commercialisation est de 40 000 $. Celle-ci est intervenue particulièrement dans la mise en marché de l'agneau et des cultures commerciales. Elle a également participé à l'organisation du *Colloque sur la distribution des produits agroalimentaires* et du *Colloque sur la production porcine*.

- Bleuets

En novembre 2002, une rencontre a eu lieu afin de présenter le *Programme d'attribution des terres du domaine de l'État sous aménagement forestier ayant pour fins une bleuetière* ainsi que pour recueillir les commentaires des producteurs de bleuets. Un document a été réalisé à la suite de cette rencontre afin de bonifier ce programme.

- Pomme de terre

En 2002-2003, un projet pour la mise en marché collective de la pomme de terre a été réalisé en collaboration avec l'agente de commercialisation. Le projet incluait un sac commun.

- Promotion

Le logo des produits régionaux a été modernisé et les critères d'admissibilité ont été élargis afin d'accueillir les entreprises de transformation. De plus, une liste des produits régionaux est aussi disponible et la mise à jour s'effectue à chaque année en collaboration avec les tables de concertation agroalimentaire régionales. Enfin, un projet de promotion des produits régionaux a été élaboré avec le distributeur A. De La Chevrotière (ADL) et divers intervenants, et ce, pour une période de cinq ans.

- Encadrement marketing

Dans le cadre du programme Encadrement PME, quatre entreprises de transformation alimentaire ont reçu des aides financières totalisant 14 975 $, ce qui représente 9 % des subventions accordées à l'échelle de la province. Ainsi, ce programme, qui est géré par la DDTAM, a aidé trois entreprises à élaborer un système de qualité et a permis à une quatrième de se doter d'une stratégie marketing.

- Activités de valorisation de l'agroalimentaire régional

En 2002-2003, nous avons versé 118 209 $ pour le financement de 35 projets, dont deux dans le Nord-du-Québec. Les projets que nous avons subventionnés peuvent être répartis comme suit : 41 % en promotion, 33 % en commercialisation, 18,6 % en formation et 7,4 % en prospection.

Le MAPAQ a investi temps et/ou argent dans une série d'activités reliées au développement des marchés pour les entreprises oeuvrant dans le secteur de l'agroalimentaire. Les plus importantes sont :

- journées goûts et saveurs régionales (14 000 $);
- prospection de trois projets (8 714 $);
- colloque sur la relève agricole (5 000 $);
- colloque en production bovine (5 000 $);
- développement de marchés publics (5 000 $);
- symposium sur les ovins (3 000 $);
- expositions agricoles (2 500 $).

- Commercialisation de l'agneau lourd

Le MAPAQ a accordé une aide financière totalisant 16 462 $ à un projet regroupant toutes les organisations régionales effectuant de la commercialisation d'agneaux lourds en Abitibi-Témiscamingue, afin qu'elles puissent se doter d'un outil commun de développement des marchés. L'objectif est de réaliser une mise en marché du produit sur une base régulière et selon des standards de marché qui feront reconnaître l'excellence régionale. Nous avons participé à la réalisation du *Symposium sur les ovins* avec 2 919 $. Afin d'aider l'abattoir Viandes Abitémis inc. à se conformer à la nouvelle réglementation environnementale, nous avons versé une aide financière de 1 300 $ pour diminuer les coûts liés à l'incinération des déchets ovins.

c) Entente spécifique de régionalisation concernant le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Abitibi-Témiscamingue

Signée le 22 mars 2002, cette entente fait état d'un formidable partenariat affirmant la volonté d'unir les efforts, particulièrement en matière de recherche, de développement et de transfert technologique pour des travaux portant sur l'élevage d'un bœuf de type fourrager.

Un volet sur la formation et un autre sur le financement de la Table de concertation agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue (TCAAT) viennent compléter cette entente.

Le financement de cette entente, d'un montant de 2 325 000 $, provient du MAPAQ, du Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie ainsi que de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. D'autres partenaires signataires complètent cette alliance : le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, le Centre de transfert technologique sur les résidus industriels et le ministère des Régions. Ces derniers ont pris des engagements selon leur mandat respectif. Enfin, d'autres liens complètent ce réseau : l'Université Laval et d'autres organisations préciseront la nature de leur collaboration.

En décembre 2002, une première rencontre du comité de suivi de l'entente a eu lieu et les rapports d'étape ainsi que les plans d'action pour la prochaine année ont été déposés. Quelques ajustements ont été proposés et la prochaine rencontre du comité de suivi est prévue pour le mois de juin 2003.

d) L'agrotourisme

Le tourisme est un secteur de développement mis en priorité par les intervenants économiques de l'Abitibi-Témiscamingue. Le phénomène Pageau (du Refuge Pageau) et de son film portant sur les loups aura sûrement un impact positif sur le développement de ce secteur d'activités qui pourra rejaillir sur l'agrotourisme.

- Définition de l'agrotourisme

L'année 2002-2003 a été une année de consolidation et de mise au point provinciale d'une nouvelle définition de l'agrotourisme par rapport au tourisme en général.

Dorénavant, pour faire partie du secteur d'activités qu'est l'agrotourisme, une entreprise devra obligatoirement être enregistrée au MAPAQ. Les entreprises qui ne seront pas enregistrées seront identifiées sous l'expression *tourisme rural*.

- Promotion des produits régionaux

Le dépliant promotionnel *Goûtez les saveurs de l'Abitibi-Témiscamingue directement chez le producteur* a été publié en collaboration avec la Table de concertation agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue. Ce dépliant a été imprimé en 20 000 exemplaires et il est distribué par l'intermédiaire des bureaux d'informations touristiques, des producteurs agricoles, des sites et attraits touristiques, des centres locaux de développement, des salons vacances et loisirs d'été du Québec, des festivals régionaux et de la Société des alcools du Québec en région.

e) Soutien technique à l'établissement, au transfert et au développement d'entreprises agricoles

Les conseillères et conseillers de la région ont consacré 2 952 heures (8 % du temps) au soutien à l'entrepreneuriat en 2002-3003, ce qui représente le travail de 1 845 personne par année.

Deux cents visites ont été effectuées dans 100 entreprises, totalisant ainsi 1 130 heures. Nous avons reçu à nos bureaux 328 visites des représentants de 177 entreprises, le tout totalisant plus de 693 heures.

Les activités les plus importantes ont été les suivantes :

- renseignements et documentation 28,0 %;
- réunions techniques portant sur le démarrage et le transfert 15,5 %;
- orientation du développement d'entreprise 14,0 %;
- soutien et expertise conseil auprès des intervenants du milieu 13,6 %;
- soutien à l'établissement et au transfert 12,6 %;
- avis écrits 5,0 %.

En 2002-2003, 73 entrepreneurs ont fait une demande d'enregistrement pour leur exploitation agricole et ont obtenu un nouveau numéro d'enregistrement. De ce nombre, 44 entreprises étaient en démarrage, une entreprise s'est associée, trois ont fait un transfert complet des actifs, 19 ont seulement changé de statut et six ont redémarré leurs activités après un arrêt de production.

Les entreprises en démarrage (inscrites au MAPAQ) ont opté pour cinq principaux types de production :

- bovins de boucherie 37 %;
- autres productions animales 21 %;
- horticulture 19 %;
- grandes cultures 14 %;
- ovins 9 %.

Parmi les entreprises en processus de transfert (prédémarrage), plus de 102 producteurs aspirants ont fait des demandes d'information ou de soutien technique au cours de l'année. De cet ensemble, 59 ont fait l'objet de plusieurs interventions axées sur le soutien de leur projet d'entreprise agricole.

Les demandes d'information et de soutien technique concernent les productions suivantes :

- bovins de boucherie 37,5 %;
- autres productions animales 18,8 %, dont 42 % pour la production caprine;
- horticulture 15,7 %;
- grandes cultures 14,0 %;
- ovins 9,4 %.

Les types de productions suivantes comptent pour moins de 5 % des demandes : cuniculture, pomme de terre, petits fruits, chevaux, apiculture, porcs, sangliers, lait. De plus, 4,7 % des demandes ont été effectuées dans le but d'obtenir de l'information générale sans préciser la production.

Parmi les 102 projets d'établissement, 13,7 % concernaient l'agriculture biologique.

Sur les 59 producteurs aspirants que nous avons accompagnés, seulement 16 font partie des entreprises ayant obtenu un numéro d'enregistrement. Ceci s'explique par le fait qu'un établissement se planifie et se réalise sur plusieurs années.

En ce qui concerne le transfert d'entreprises agricoles, nos efforts sont consacrés principalement à l'organisation et à la promotion de sessions portant sur le transfert. Une personne animatrice-formatrice spécialisée en communication s'occupe du volet communication parent-enfant, lié au transfert de l'entreprise agricole. En plus, toujours dans le cadre de ces sessions, des personnes-ressources du milieu s'occupent des aspects techniques et financiers. Ces intervenants sont comptables, notaires, conseillers financiers, etc.

En 2002-2003, la promotion des sessions de transfert a été réalisée grâce à plusieurs moyens tels que la radio, le journal *À La Page* de l'UPA, l'envoi d'une lettre à notre clientèle ainsi que par la sollicitation téléphonique de producteurs ciblés. À la suite des besoins exprimés par les producteurs, des sessions ont été organisées. Elles ont eu lieu en Abitibi (décembre 2002) et au Témiscamingue (mars 2003) .Respectivement, 7 personnes pour 2 entreprises et 12 personnes pour 4 entreprises y ont participé.

Dans la mesure *Appui au transfert de fermes et à l'établissement*, un montant de 5 151,56 $ a été versé à cet effet.

La réalisation d'un suivi individuel concernant chaque entreprise est prévue en 2003-2004.

PRIORITÉ 4 : MODERNISATION DU CADRE DE GESTION

Dans la foulée de la *Loi sur l'administration publique* en mai 2000, différents moyens sont mis en œuvre pour renforcer la priorité accordée à la qualité des services à la clientèle.

Un nouveau cadre de gestion pour l'administration gouvernementale est instauré. Il est axé vers l'atteinte des résultats, vers le respect du principe de transparence et vers une imputabilité accrue devant l'Assemblée nationale.

Relativement à la déclaration de services aux citoyens de la Direction générale des affaires régionales dont nous faisons partie, différents moyens ont été mis en place pour en faire un suivi et pour en assurer le respect.

FAITS SAILLANTS

1. L'agroenvironnement est sans contredit le dossier qui a le plus retenu l'attention d'une bonne partie de notre équipe en 2002-2003. La mise en application du nouveau règlement sur les exploitations agricoles (REA), les audiences du BAPE sur l'avenir de la production porcine ainsi que la continuité de la prise en charge du *Guide des bonnes pratiques agroenvironnementales en production bovine* représentent les principaux thèmes dans le cadre desquels nous avons joué un rôle majeur comme intervenant du monde agroalimentaire.

2. Sur le plan de l'information, nous avons participé à l'organisation de différents colloques. Parmi ces derniers figurent les colloques sur les productions porcine, bovine et laitière et, finalement, celui sur le transfert de ferme. Dans le cadre du colloque provincial en production bovine, des *Méritas* ont été accordés à des entreprises inscrites au PATBQ. Nous tenons à souligner la performance d'une entreprise régionale qui s'est mérité le premier prix dans la catégorie des 40 vêlages et moins. Il s'agit de la ferme Denis Bergeron, de Lorrainville. Cette même entreprise s'est vu décerner le prix Excellence Hilaire St-Arnaud pour toutes catégories confondues.

3. En ce qui concerne l'aide financière, les programmes drainage, remise en culture des terres en friches ainsi que Prime-Vert ont été fort populaires et très appréciés par notre clientèle.

4. L'entente spécifique en agroalimentaire en est à sa deuxième année. Les plans d'action ainsi que les rapports d'étape des différents volets de cette entente ont été déposés et approuvés par les signataires. Les retombées régionales de cet accord sont ressenties dans les domaines de la recherche et du transfert technologique, de la formation et du financement de la Table de concertation en agroalimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue.

5. Pour le volet promotion, le MAPAQ a aussi été impliqué dans l'organisation d'un dîner-conférence et d'autres activités locales qui s'intégraient à l'intérieur des Journées Nationales du Goût et des Saveurs. Dans le même ordre d'idées, le MAPAQ a également aidé financièrement la Foire gourmande qui s'est tenue à Ville-Marie et qui a connu un franc succès. Nous savons déjà que cet événement sera à l'agenda de la prochaine année et qu'il devrait être encore plus ambitieux que cette année.

SOUTIEN FINANCIER

Appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région	
• Soutien aux services-conseils et à l'établissement	258 653,54 $
• Appui au développement et à l'adaptation de l'agriculture et de l'agroalimentaire	362 182,48 $
Programme Prime-Vert	428 995,25 $
Mesures dans le cadre de la *Stratégie de développement économique des régions-ressources*	
• Appui à la diversification et à la transformation en agriculture et en agroalimentaire dans les régions-ressources	844 860,00 $
• Mesure de développement des terres agricoles de la région-ressource en Abitibi-Témiscamingue	920 334,00 $
Remboursement des taxes municipales et scolaires	521 716,29 $
BUDGET TOTAL	**3 336 741,56 $**

Il faut souligner que d'autres directions générales du MAPAQ sont intervenues pour répondre à des besoins de notre région.

Ainsi, en *Amélioration de la santé animale*, un montant de 270 491,05 $ a été investi dans le territoire. Par ailleurs, d'autres interventions, généralement en lien avec nos activités, ont bénéficié d'une aide financière de 34 925,66 $.

L'ensemble de ces activités a demandé un budget de transfert totalisant 3 642 158,27 $.

N.B. : Cette somme inclut une mesure spécifique pour la région Nord-du-Québec, visant à soutenir la *remise en culture des terres propres à l'agriculture* (26 281,60 $). Aussi, une somme de 7 500 $ a été versée dans ce territoire dans le but de soutenir l'*adaptation et le développement régional*.